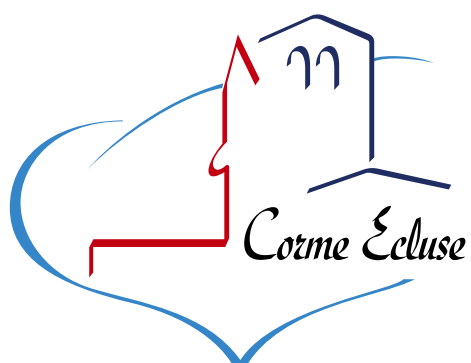


# Bulletin municipal n°26 - Décembre 2021



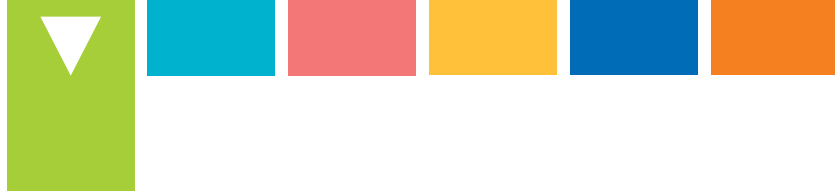
© N. Binet - Cérémonie du 11 novembre 2021, face au monument aux Morts.



Comme une info

[www.cormecluse.fr](http://www.cormecluse.fr)

# Le mot du Maire



La rentrée est passée, pleine d'espoir.

Il faut se réjouir du nombre d'enfants de notre école mais il va falloir finir par pousser les murs. Notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Grézac/Corme-Écluse fonctionne bien, les représentants des parents d'élèves sont élus, le premier conseil d'école a eu lieu, l'association des « drôles de filous » est très active et œuvre pour nos écoles, nous sommes à leur écoute. La reprise des activités de nos associations était attendue par tous ; sortir de nouveau, se rencontrer, échanger, faire des exercices physiques, mais ensemble ...

Une nouveauté, la sophrologie, le jeudi à 18 h 30. C'est également la reprise de la gymnastique, de la danse et de la chorale le mercredi, de l'atelier couture-tricot le lundi, de l'atelier cartes, jeux, échanges, discussion et réflexion « La Ruche » le mardi, auquel tous les anciens de l'Amicale Cormillonne sont les bienvenus.

Les boulistes de l'Amicale sont sur le terrain les mardis et jeudis après-midi, Corme-Écluse vise le titre cette saison.

Les artistes de l'atelier peinture œuvrent les vendredis après-midi, en soirée c'est au tour des champions de tennis de table de passer à l'action. Le Forum des Associations est déjà passé, ainsi qu'un très beau concert. À venir, des thés dansants prometteurs : venez-vous entraîner sur le parquet cormillon, où a lieu également le traditionnel Marché de Noël du Foyer Rural, occasion de faire vos cadeaux et déguster nos produits locaux.

Nos jeunes chasseurs parcourent notre campagne avec leurs chiens, en respectant et aimant sa faune et sa flore.

Mais l'ennemi est toujours là, tapis dans l'ombre. Le prédateur tel une lionne d'Afrique australe attend notre moindre erreur pour nous surprendre et bondir, c'est trop tard...

Il faut plus que jamais respecter les gestes barrières, j'ai l'impression que nous baissons la garde, que nous nous lavons moins les mains, que nous utilisons moins de gel, que nous ne portons pas correctement le masque.

Respectons toutes les règles sanitaires pour éviter la tempête ou le raz-de-marée.

De nombreux travaux sont réalisés et prévus pour améliorer et moderniser notre vie quotidienne à Corme-Écluse : la sécurisation de la route départementale à la Traverserie avec l'abaissement de la vitesse à 50 km/heure, l'installation de citernes pour la défense contre les incendies ou encore la mise en place de la fibre qui est faite à plus de 60 % sur la commune.

Malheureusement les nouvelles technologies ont parfois des faiblesses, je parle de la panne que Corme-Écluse a subi pratiquement

tout le mois d'octobre 2021, plus de téléphone, plus d'internet, plus de télévision... pour un grand nombre de foyers.

Pensez aux personnes seules, âgées, isolées, handicapées, aux personnes qui télétravaillent ou aux chefs d'entreprises qui travaillent chez eux.

Un mois de panne pour un poteau à terre et quelques rats, c'est intolérable. Les directions départementales du très haut débit et d'Orange m'affirment que c'est une panne exceptionnelle et très rare ; la mairie a été en contact tous les jours avec ces responsables, ils doivent me donner des explications complémentaires.

Je termine par une note positive, la réouverture d'un cabinet médical à Cozes. Bravo à Madame Bordage, nouvelle maire de Cozes, qui a eu cette volonté avec toute son équipe. La CARA et ses 33 maires ont également cette ambition de faire reculer les déserts médicaux avec le plan local de santé ; c'est un sujet primordial et d'actualité.

Les Fêtes de fin d'année sont déjà là, les vœux de l'équipe municipale sont prévus le vendredi 7 janvier.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes au chaud avec vos proches, pensez à tous ceux que vous aimez et dites- leur...

J'en profite pour remercier de leur engagement adjoints, agents et tout le conseil municipal de Corme-Écluse. Ils se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année 2022.

Bonne lecture,  
Olivier Martin

## le sommaire

Pages 3 à 8 : Vie municipale

Pages 9 à 11 : Vie du village

Pages 12 à 14 : Vie associative

Page 15 : Jeux

Page 16 : Numéros utiles

Directeur et responsable de la publication :  
Olivier Martin, *maire de Corme-Écluse*

Membres de la commission communication :

O. Martin, S. Caron Bonneau, C. Vilain, A. Viaud.

Rédaction : C. Gougnon, C. Menant, B. Duc ; *les agents*.

C. Broussard ; *enseignante*.

O. Martin, A. Viaud, S. Caron Bonneau, C. Daubannay ; *les élus*.

Crédits photos : O. Martin, N. Binet, C. Gougnon, A. Viaud, B. Duc, C. Vilain, C. Menant, A. Meunier,

les associations communales de Corme-Écluse  
mairie de Corme-Écluse.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Tiré à 610 exemplaires

IMPRIMERIE  
LAGARDE  
Savignat - 05 46 22 70 55



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

## INFOS MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- lundi, mardi et jeudi de 14 h à 18 h
- mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

☎ 05 46 02 34 31

✉ mairie@cormeecluse.fr

🌐 www.cormeecluse.fr

## POLICE PLURICOMMUNALE SAUJON VAL DE SEUDRE



Suite à la mutation au 1<sup>er</sup> octobre 2021 du Gardien Brigadier Chupeau Nadège, nous accueillons le Gardien Brigadier Cotteau Cindy en janvier 2022 pour assurer la continuité du service.

Permanence à la mairie de Corme-Écluse, le jeudi de 14 h à 16 h.

## RECENSEMENT DES JEUNES

Chaque jeune français âgé de 16 à 25 ans est dans l'obligation de se faire recenser en mairie pour :

• pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'État.

• être inscrit d'office sur les listes électorales.

Dès vos 16 ans, munissez-vous de votre pièce d'identité et du livret de famille et venez en mairie vous faire recenser.

## MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Entre nous, c'est humain



La Mairie de Corme-Écluse a créé un partenariat avec Mutualia et AXA pour permettre à tous les habitants d'accéder à une offre de complémentaire santé à des tarifs privilégiés.

Ces offres s'adressent à tous, quel que soit votre âge, sans questionnaire de santé, ni délai d'attente et sans condition de ressources.

N'hésitez pas à venir vous infor-

mer, demander un devis pour comparer avec votre mutuelle actuelle.

• Un conseiller Mutualia Alliance Santé de Saintes, est à votre disposition lors de sa permanence en mairie le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14 h à 16 h. M. Yacoub au 06 23 42 46 55.

• Un conseiller AXA est joignable au 06 40 98 26 18 ou par mail « fabrice.peyrouty@axa.fr ».

## REPAS DES ÂÎNES DIMANCHE 30 JANVIER 2022

**ANNULÉ  
ET REPORTÉ  
À UNE DATE  
ULTÉRIEURE**

Ce repas dansant change de date pour ne plus être pendant les vacances scolaires afin de permettre à tous les grands-parents qui le souhaitent d'être présent. Le repas annuel offert aux Aînés de la commune, de 67 ans révolus, aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 30 janvier 2022 à 12 h 30.

Vous allez recevoir une invitation personnalisée pour pouvoir vous inscrire auprès de la mairie avant le jeudi 13 janvier 2022.

Pass sanitaire obligatoire

## ÉTAT CIVIL

### Naissances 2021 :

- Vrignaud Louis le 1<sup>er</sup> juillet
- Charruau Gerbier Jules le 19 août
- Mathurin Maé le 16 septembre
- Masse Singer Mia le 18 octobre

### Baptême civil :

- Fouin Vadim le 17 juillet

### Pacs :

- Roux Sacha et Ferreira Annabelle le 4 septembre

### Mariage :

- Marchais Philippe et Guinaudy Katia le 25 septembre

## INCIVILITÉS

### « LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES »

Sculpture « La Rebelle et le vent » avant sa remise en état.



**N**ous sommes citoyens avec toutes nos libertés, la liberté d'agir, la liberté de penser, la liberté d'expression.

Mais cette liberté ne doit pas être en défaveur des autres, notre liberté s'arrête pour laisser place à la liberté de chacun, chacun a sa part de liberté.

Nous vivons en société et nous devons nous respecter les uns les autres en gardant notre liberté tout en respectant celle des autres.

Tous ne comprennent pas facilement, c'est pourquoi dans une société libre, une démocratie, une république, il y a LES LOIS que nous sommes tous obligés de respecter.

Pour venir préciser la loi il y a les décrets, les arrêtés, les règles qu'il faut respecter également.

Par exemple, l'arrêté municipal de la commune de Corme-Écluse du 31 mai 2007, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, contre les nuisances sonores.

Lorsque nous faisons la fête, pensons-nous aux autres, aux voisins ?

Les avons-nous prévenus, invités ?

Pensons-nous aux autres lorsque nous tondons, tronçonnons, lorsque notre chien aboie ?

Est-ce que cela dérange les voisins ?

C'est pourquoi il y a les lois, pour nous rappeler à l'ordre.

« Nul n'est censé ignorer la loi. »

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

Merci pour nous...pour eux...pour les autres...

Dans le même esprit nous sommes tous responsables de nos animaux : « veaux, vaches, cochons, couvées... » mais aussi chevaux, chiens et chats...

Leur divagation sur la voie publique est dangereuse et interdite par la loi.



Divagation d'animaux.

Il en est de même des incivilités, idiotes, dangereuses et en plus avec notre argent...

Il faut s'amuser sans dégrader ou taguer les biens privés ou publics, écoles, tennis, toilettes, jeux, pancartes de signalisation, vitraux de l'église...

Le tout payé par nous tous, nos impôts...

Les dégradations sont des délits punis par la loi et peuvent provoquer des accidents, en laissant des clous apparents ou du mobilier urbain sur la voie publique.

Certains tags incitent à la haine...



Panneau coupé et couché rue de la Forge.

Que dire de s'attaquer à une œuvre, notre sculpture « La rebelle et le vent » ?

Sa créatrice, l'artiste Nell Stride, lui a refait une beauté, elle va reprendre sa place, sur la place.

Tout cela n'est pas gratuit, le comprendre c'est un début, mais...

« nul n'est censé ignorer la... »

« la liberté des uns s'arrête là où commence celle des... »

Le Maire, Olivier Martin

# DÉFIBRILLATEUR : UN OUTIL QUI PEUT SAUVER DES VIES



**Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.**

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Dans le cadre de la lutte contre les morts subites cardiaques, la commune de Corme-Écluse a installé des Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E.) dans les lieux les plus fréquentés. L'occasion, pour chacun d'entre nous, de sauver des vies avec des gestes simples.

### Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

à travers le cœur pour lui permettre de restaurer son activité et son rythme. Le défibrillateur automatique donne les consignes oralement, reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre quand c'est nécessaire.

### Où trouver les défibrillateurs cardiaques automatiques dans votre commune ?

3 défibrillateurs sont actuellement implantés à Corme-Écluse dans les lieux publics, dans un boîtier de protection accessible à tout citoyen en cas de besoin.

- à la mairie, (sur la façade), accessible 24h/24h,
- aux écoles (accessible pendant les jours et heures d'ouverture de l'école),
- à la salle des fêtes (sur le mur porte d'entrée) Chemin des sports, accessible 24h/24h.

### Comment ça marche ?

Le défibrillateur automatique permet d'attendre les secours et de gagner du temps. Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime.

La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique

**Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque... que faire ?**

- 1 - Appelez les secours en composant le 15 ou 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- 2 - Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur.
- 3 - Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil. C'est simple et facile !
- 4 - Attendez près de la victime l'arrivée des secours



## POUR EN SAVOIR +

Consultez une vidéo explicative sur l'utilisation du défibrillateur : <https://bit.ly/3phh1Jn>

## RETOUR EN IMAGE : CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



**La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé de nombreux Cormillons et Cormillonnes et jeunes écoliers, présents pour l'occasion.**

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918, a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale. À l'occasion du 103<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice, la commune a salué la mémoire des morts pour la France.

La cérémonie a débuté à 10 h face au monument aux Morts, devant le parvis de la mairie pour l'appel des morts et les dépôts de gerbes. Michelle Guérin, conseillère municipale, a lu le message du secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq. S'en est suivi La Marseillaise, chantée en chœur par la chorale Cormillonne du Foyer Rural, accompagnée par le public. La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial, par la distribution de boissons chaudes et de viennoiseries. Les porte-drapeaux se sont ensuite rendus à la cérémonie de Saujon. Nous les remercions pour leur dévouement.



**1 133,** c'est la population totale du dernier recensement de **2016.**

Notre commune est concernée par le report de la campagne de recensement de la population en **2022** dont la collecte se déroulera du **jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.**

Vous serez contactés par une de nos agentes recenseuses, merci de leur réserver un bon accueil :

- M<sup>me</sup> Guillon Marie-France
- M<sup>me</sup> Lamaury Maryse
- M<sup>me</sup> Ruchaud Marie-José

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune pour établir la contribution de l'État au budget des communes, définir le nombre d'élus au conseil municipal, créer des équipements collectifs, décider d'ouvrir de nouveaux commerces, etc... C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !

Aux recensements de **1856** et **1861**, avec respectivement 1 031 et 1 032 Cormillons, notre commune affichait sa plus forte croissance démographique aujourd'hui dépassée depuis le recensement de **2011** qui comptabilisait une population municipale de 1 072 âmes.

## FRANCE SERVICES : LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS !



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**France Services est là pour vous aider dans vos démarches. Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, un espace France Services a ouvert à Saujon. Quels sont les services disponibles ?**

### *France Services, qu'est-ce que c'est ?*

À ce jour, 1 745 guichets uniques ont ouvert en France, une volonté du gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Il s'agit d'un guichet unique de proximité ouvert à tous qui regroupe plusieurs administrations. Ces structures visent à faciliter l'accès aux principales démarches administratives du quotidien en proposant un bouquet de services et de démarches administratives liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, aide à l'obtention ou au renouvellement des titres d'identité, à la délivrance du permis de conduire et du certificat d'immatriculation, aide pour les déclarations de revenus, pour le prélèvement à la source, accompagnement de l'utilisateur dans l'accès aux droits, à l'assurance maladie, à l'assurance retraite, aux allocations familiales.

### *Un accompagnement personnalisé et de qualité*

L'espace labellisé France Services de Saujon, placé sous la responsabilité de Carole Brunet-Artaxet, directrice du CCAS, regroupe des services publics indispensables au quotidien,

avec des partenaires engagés au service des usagers. Ce guichet unique de proximité va permettre aux habitants du bassin de vie de Saujon de bénéficier de l'expertise et de services d'opérateurs tels que Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la Direction Générale des finances publiques, ainsi que les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Une conseillère numérique interviendra dès le mois de janvier 2022 à la médiathèque Emile-Gaboriau, au centre communal d'action sociale ainsi qu'à l'office de tourisme, dans l'ancien Minage.

### *L'espace France Services de Saujon en pratique*

1 route du Chay 17600 Saujon  
Tél. : 05 46 02 66 56

Mail : saujon@france-services.gouv.fr  
Ouverte à tous, France Services se situe dans les locaux du CCAS. Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



© A. Viaud - Cellule communication de la Ville de Saujon : Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, et Pascal Ferchaud, maire de Saujon, conseiller départemental et premier vice-président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, ont inauguré mardi 9 novembre ce nouvel espace labellisé France Services situé 1 route du Chay à Saujon en présence de Véronique Schaaf, Sous-préfète de Saintes, des partenaires du dispositif et des élus locaux

## FIBRE OPTIQUE : ÉLAGUEZ POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT

La fibre optique se déploie à Corme-Écluse. L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement.

### Pourquoi élaguer ?

Téléphone et internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels, entreprises ou collectivités.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.

Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une interruption des services de téléphone et d'internet.

Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes, isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.

### Qui doit élaguer ?

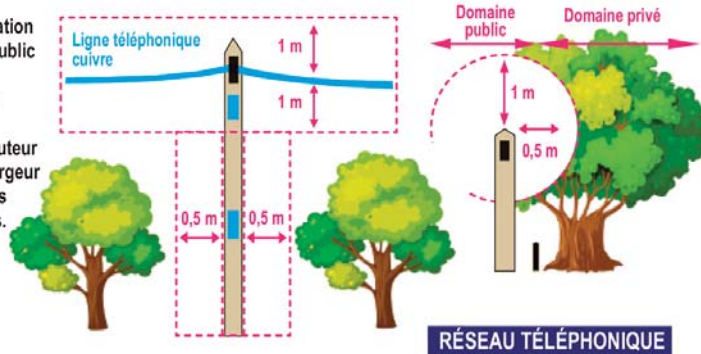
La loi ELAN du 23 novembre 2018, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communications. Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Au besoin, l'opérateur des travaux missionné par Charente-Maritime THD peut procéder à l'élagage des plantations gênantes aux frais du propriétaire, conformément à l'article L.51 du code des postes et communications électroniques.

### Comment élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communications aériennes.

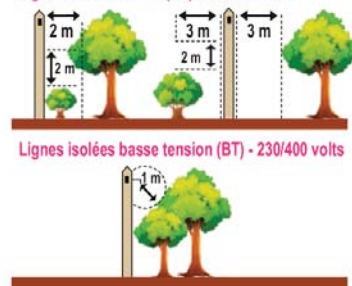
### Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.



### RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lignes basse tension (BT) - 230/400 volts



### Quelle parcelle m'appartenant est concernée ?

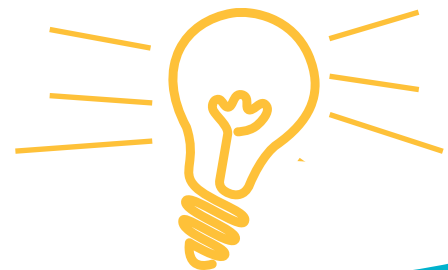
Vous serez informé directement par courrier par Charente-Maritime THD (via son partenaire Techni-Vert) pour vous prévenir des parcelles concernées par des élagages.

3 choix sont offerts aux Propriétaires : 1°) soit de faire les travaux par vous-même sous un délai raisonnable, 2°) soit de le faire faire par un professionnel de votre choix, 3°) soit de le confier à Charente-Maritime THD dans les conditions avantageuses du devis qui sera fourni avec votre courrier.

Contact : Charente-Maritime Très Haut Débit  
24-28 avenue Louis Lumière 17180 Périgny

Courriel :

[contact.cmtmd@charentemaritimetreshautdebit.fr](mailto:contact.cmtmd@charentemaritimetreshautdebit.fr)



Le Département de la Charente-Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente-Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

Pour vérifier l'éligibilité de votre maison d'habitation ou local commercial et connaître l'avancée du déploiement à Corme-Écluse : rendez-vous sur le site de : Charente-Maritime Très Haut Débit.

## ZOOM SUR LES TRAVAUX



### Réfection du pont de la Billette

Travaux prévus, organisés, traités et pris en charge intégralement par le Département de la Charente-Maritime sur la RD 241, route de Saint-André. Réfection complète du pont de la Billette notamment pour augmenter le passage d'eau du fossé le Cormillon.



### La défense incendie revue

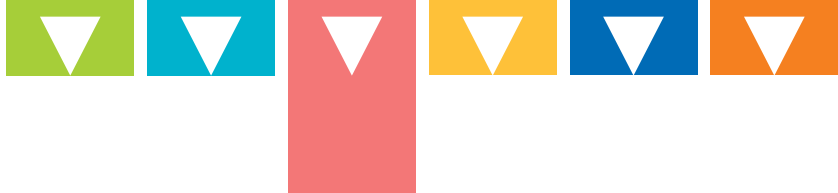
Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé le Schéma Directeur Extérieur Contre l'Incendie (SDECI). Ce document permet de situer méthodiquement en fonction des contraintes réglementaires, les ouvrages à mettre en place sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette année deux nouvelles citernes enterrées de 120 m<sup>3</sup> ont été installées (aux ateliers municipaux et au carrefour de chez Delhomme). Une nouvelle programmation pluriannuelle reste à venir.

### Mise en sécurité du passage à niveau de la Traverserie

Dans le but d'améliorer la sécurité des riverains et des usagers, les travaux de mise en sécurité au lieu-dit « La Traverserie » (départementale 127) ont débuté fin novembre 2021. Ces travaux, à la demande et participation financière de la commune, sont conduits par Le Conseil départemental (Agence Territoriale de Marennes) et réalisés par l'entreprise Eiffage.







## DANS LE RÉTRO : LA RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, l'école de Corme-Écluse accueille 52 élèves, dans deux classes, Catherine Broussard enseignant à une partie des CE1 et CE2 et Gaël Goizin les CM1 et CM2. Les plus jeunes sont toujours accueillis à l'école de Grézac, dans trois classes (petite section/moyenne section, moyenne section/grande section, CP/une partie des CE1). La rentrée scolaire a eu lieu avec un protocole sanitaire de niveau 2 (maintien des gestes barrières et port du masque à l'intérieur des locaux). Tout s'est bien passé et les enfants ont pu retrouver les visages et les sourires de leurs camarades, enseignants et personnels de mairie dans la cour de récréation. L'allègement du protocole sanitaire a permis la reprise des sorties scolaires et de certaines activités sportives. Après la sortie au site du Fa (école de Corme-Écluse) et du zoo de la Palmyre (école de Grézac) en fin d'année scolaire passée, d'autres sorties sont prévues, variables selon les écoles (Paléosite, spectacles de Noël, sorties nature, découverte de l'estuaire...).



© A. Viaud - Jeudi 2 septembre, parents et enfants ont été accueillis dans la cour de l'école primaire de Corme-Écluse par Olivier Martin, le maire, Catherine Broussard, enseignante et Gaël Goizin, directeur de l'école.

## TOUS EN CUISINE AVEC BERNADETTE !

Pour ce nouveau bulletin municipal Bernadette, en charge de la restauration scolaire à l'école primaire de Corme-Écluse, vous propose de découvrir une de ses recettes favorites...

### GÂTEAU DE SAVOIE

#### INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES :

125 g de sucre  
125 g de farine  
1 sachet de levure  
4 œufs

#### PRÉPARATION :

Préchauffez le four à 180°  
1\* Cassez les œufs en séparant les blancs des jaunes, mettre les blancs dans un saladier et les monter en neige à l'aide d'un robot pâtissier ou d'un batteur électrique. Les blancs doivent être bien fermes. Incorporez-y le sucre.  
2\* incorporez les jaunes dans les blancs en neige.  
3\* Mélangez la farine à la levure, puis mélanger à la préparation blancs en neige.  
4\* Beurrez et sucrez un moule rond de préférence et y verser la préparation.  
5\* Mettre au four 25 min.  
6\* Démouler et servir avec une crème anglaise.



### LE PETIT + DE BERNADETTE

Vous n'avez pas de crème anglaise ? Vous avez certainement de la glace à la vanille dans votre congélateur ! Faites la fondre quelques secondes au micro-ondes, cela vous fera une délicieuse crème onctueuse et parfumée. Bon appétit !

## BIBLIOTHÈQUE

### CONCOURS DE DESSIN - LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS

Bravo à tous les participants et félicitations aux gagnants

Cet été, la Bibliothèque Municipale a organisé pendant son exposition sur le thème « Les Monstres » un concours de dessin. Toutes les œuvres reçues ont fait preuve de beaucoup d'imagination. Les vainqueurs sont Manon, Ilona, Gaétan, Lilian, Linlay, Lilian G, Adam et Nathan, chacun s'est vu remettre un diplôme, une en-

trée au Bowling de Meschers, t-shirt, casquette, sac, lunettes, carnet, crayons, sonnette de vélo, bonbons... offerts par le Conseil Départemental, la CARA, la Mission locale et Family Fun Park de Meschers. Nous les remercions chaleureusement.

À noter : Les dessins et leurs auteurs seront exposés à la bibliothèque.



## BIENVENUE À MARIE ET AUDREY

Notre équipe de bénévoles change, Ana, Christine et Geneviève sont parties vers d'autres horizons mais nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles bénévoles : Marie et Audrey.



Marie, vient de s'installer dans notre village, attirée par le temps plus clément et moins froid que dans ses montagnes auvergnates mais aussi elle apprécie la tranquillité de l'arrière-pays balnéaire.

Marie est une grande lectrice, plus de 40 livres par an, quel que soit l'endroit,

salle d'attente, plage, canapé, elle a toujours un livre à portée de main ou sa li-seuse.

Lectrice hétéroclite, Marie a tout de même une préférence pour les romans français et américains ainsi que les polars.

Marie a souhaité nous rejoindre pour découvrir les nombreux ouvrages de notre bibliothèque et en profiter pour s'intégrer et connaître plus rapidement notre village.

Conseil lecture de Marie :

Seule en sa demeure, de Cécile Coulon.



Audrey, vit à quelques pas de la bibliothèque depuis plusieurs années. Inscrite dès son arrivée, c'est une fervente lectrice de Mangas (style romance, épique ou combat), son manga préféré « Fairy Tail », mais elle aime également les romans.

Appréciant que le village où elle vit ait une bibliothèque, lieu de culture, Audrey a eu envie de participer à la vie de

Corme-Écluse en rejoignant l'équipe de bénévoles. Cette expérience lui permettra d'enrichir son expérience pour son parcours d'étude. Audrey souhaite étudier l'Histoire de l'Art et pourquoi pas devenir chroniqueuse d'art pour la presse écrite. On lui souhaite de réussir.

Livre jeunesse préféré d'Audrey :

Archie Greene, de D.D. Everest.

© Colette Menant



## BIBLIOTHÈQUE EN PRATIQUE

La Bibliothèque située au 5 rue des Écoles, accueille petits et grands en toute sécurité les jeudis de 15 h à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h.

**Fermeture de Noël :**  
du jeudi 23 décembre 2021  
au 1<sup>er</sup> janvier 2022 inclus

Les horaires habituels d'ouverture restent modifiés au vu du contexte sanitaire.

- En janvier : les samedis 8/22 et les jeudis 13/27.
- En février : les samedis 5/19 et les jeudis 10/24.
- En mars : les samedis 5/19 et les jeudis 10/24.

(Rappel des gestes barrières : Masque obligatoire pour les plus de 11 ans et désinfection des mains à l'entrée de la bibliothèque).

*Toute l'équipe de la Bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.*

## MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES JEUNES

Découvrons les programmations de ce début d'année :

- En janvier : « **Découverte des Métiers** »

Les campings Côte Ô La Palmyre, la Mission Locale de l'Agglomération Royan-Atlantique et Pôle emploi de Royan organisent un petit déjeuner recrutement pour des postes de réception, ménage, service technique/espaces verts pour des saisons longues :

**Jeudi 13 janvier 2022 à 10 h**



- En mars : « **Forum de l'emploi saisonnier** ».

### À NE PAS MANQUER

- Les Rendez-vous Réguliers

⇒ 1 fois/ mois : atelier « **Aide au Choix Professionnel** » destiné aux jeunes qui ne savent pas vers quel(s) métier(s) s'orienter.

⇒ 2 fois/ mois : le mardi de 10 h à 12 h, atelier « **Trouve Ton Taf** », propose les offres d'emplois en cours et prépare aux entretiens de recrutement. Les employeurs sont parfois présents afin de rencontrer les jeunes directement. Le 1<sup>er</sup> atelier sera organisé le mardi 11 janvier 2022.

⇒ 2 fois/ mois : Les entrées « **Garantie Jeunes** » proposent un suivi personnalisé pour les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de précarité vers l'emploi ou la formation. Ce dispositif s'accompagne d'une allocation financière qui permet de gagner en autonomie. Notez bien les dates des Entrées les 10 et 24 janvier, les 7 et 21 février et les 7 et 21 mars 2022.

**Pour suivre l'évolution du programme, restez connectés à la page Facebook de la Mission Locale.**

Accueil personnalisé avec ou sans rendez-vous  
Du lundi au vendredi (sauf mercredi matin) 9 h à 12 h30  
et 14 h à 17 h 30. 69 rue Paul Doumer à ROYAN  
Tél. : 05 46 06 96 16 - Mail : [contact@ml-ara.fr](mailto:contact@ml-ara.fr)  
Site internet : [www.ml-pays-royannais.com](http://www.ml-pays-royannais.com)  
Permanence au CCAS de Saujon les lundis  
et jeudis après-midi.

## PÔLE ENFANCE - JEUNESSE

Dans un esprit de politique sociale et particulièrement de la famille, la commune a choisi depuis plusieurs années d'adhérer au Centre d'accueil de Loisirs de Saujon pour les enfants de 3 à 12 ans et au Local Jeune de Saint-Sulpice-de-Royan pour les jeunes de 11 à 17 ans. La commune est conventionnée avec le CCAS (Centre Communale d'Action Sociale) de Saujon, et participe financièrement à hauteur de 1.90 €/heure/enfant de la commune pour le Pôle enfance et à hauteur de 2 €/heure/enfant pour le Local jeune.



### FRÉQUENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

	Année 2019	Année 2020
<b>Pôle Enfance</b>		
<b>Vacances scolaires Inscrits Corme-Ecluse</b>	29	20
<b>Les mercredis Inscrits Corme-Ecluse</b>	14	12
<b>Total des inscriptions</b>	848	777
<b>Local Jeunes</b>		
<b>Inscrits Corme-Ecluse</b>	7	8
<b>Total des inscriptions</b>	79	88

Pour vous inscrire  
ou tous renseignements

Pôle enfance de Saujon      Local jeunes de St-sulpice-de Royan  
Tél. : 05 46 05 14 22/06 11 96 49 31      Tél. : 06 26 22 24 64/06 09 96 86 17  
Courriel : [enfance@mairie-saujon.fr](mailto:enfance@mairie-saujon.fr)      Facebook : [pointaccueiljeune.saujon](https://www.facebook.com/pointaccueiljeune.saujon)

## COMITÉ DES FÊTES

### Les manifestations prévues pour l'année 2022



- Thé Dansant les dimanches 9 janvier, 6 février, 13 mars et 10 avril.

- Cabaret repas « La Castafiore » le samedi 5 mars : Paris Paname un mélange de danses et chansons. Transport à Nantillé en bus financé par le Comité des Fêtes, départ de la salle des fêtes.

- Bal des fleurs, le dimanche 15 mai.

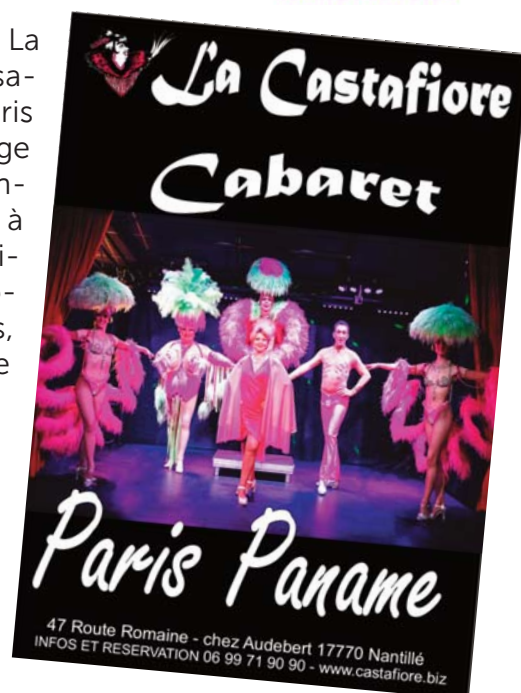
- Brocante et Fête de la Gastronomie le dimanche 7 août à la salle des fêtes.

- Journée Shopping à Dancharia en Espagne, le samedi 19 novembre.

- Date à définir pour un repas dansant et spectacle, un dimanche, à la salle des fêtes.



COMITÉ DES FÊTES



## LE FOYER RURAL



Le Foyer Rural a été créé le 22 juillet 1994 sous l'impulsion de M. Dubois Marc, animateur cantonal. C'est un élément important d'animation et de développement en zone rurale.

Ses buts sont de :

- susciter et promouvoir les activités sportives, culturelles et récréatives,
- renforcer la solidarité morale des habitants,
- favoriser des actions avec l'école et les autres associations,
- protéger l'environnement.

Consacrée surtout au tennis de table les premières années, le club s'est diversifié et compte actuellement 8 sections :

tennis en plein air, gymnastique séniors, sophrologie, tennis de table, chorale, couture, peinture et atelier temps libre. Certaines sections sont assurées par des bénévoles.

Les équipes de tennis de table ont souvent remporté des coupes et des trophées. Chaque année, le Foyer Rural organise un Marché de Noël en salle, un après-midi théâtral, une journée sportive suivie d'un repas convivial, une rando pédestre et une brocante.

Venez nous rejoindre, vous serez accueillis chaleureusement !

## DRÔLES DE FILOUS



L'association des Drôles de Filous vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Nous sommes une association à but non lucratif, ouverte à tous les parents d'élèves des écoles de Grézac et de Corme-Écluse. Notre but est d'aider les enseignants à financer des projets scolaires et/ou du matériel pédagogique.

Nous organisons également des sorties en dehors de l'école, comme des sorties bowling, Terra Aventura (géocaching), loto des enfants ...

L'année 2021 a encore été particulière, nous espérons que 2022 nous permettra de partager des moments avec vous et vos enfants.

### La composition du bureau :

Présidente : Sandra Saintlos

Trésorière : Melody Ripaud

Secrétaire : Laure Diguët

Membres actifs : Pauline Piraudeau, Sébastien Micheneau et Margaux Paris, Olivier Martin, Nathalie Catte, Karine Gautier, Sandra Lemaître, Morgane Betizeau, Sophie Berland, Melanie Hamelet.

Il est toujours temps de nous rejoindre. Vos idées et aides sont les bienvenues.

Pour nous contacter : [droledefilous17@gmail.com](mailto:droledefilous17@gmail.com).

Nouveau cette année vous pouvez suivre les aventures de l'association via notre page Facebook : Les Drôles de Filous-APE.

## DANSES & VOUS

### L'ASSOCIATION

LES MERCREDIS  
DE 14H À 21H



VOUS PROPOSE DES COURS  
DANS LA  
SALLE DES FÊTES  
CORME ÉCLUSE



COMÉDIE MUSICALE  
CLAQUETTES  
LYRICAL JAZZ  
ZUMBA  
ENFANTS - ADULTES

\*Eveil à partir de 4 ans



Renseignements :  
[dansesetvous17@gmail.com](mailto:dansesetvous17@gmail.com)



Rejoignez-nous sur Facebook :  
Dances & Vous 17

## PRÉVISION DES MANIFESTATIONS DE JANVIER À DÉBUT SEPTEMBRE 2022

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

### JANVIER

- Dimanche 9 : thé dansant du Comité des Fêtes à 14 h 30 – salle des fêtes
- Dimanche 23 : pièce de théâtre « Attendons la fanfare » jouée par Saujon Comédia, organisé par le Foyer Rural à 15 h – salle des fêtes

### FÉVRIER

- Dimanche 6 : thé dansant du Comité des Fêtes à 14 h 30 – salle des fêtes

### MARS

- Samedi 5 : sortie Cabaret « Paris Panama » à Nantillé, organisé par le Comité des Fêtes – transport en bus, départ de la salle des fêtes
- Dimanche 13 : thé dansant du Comité des Fêtes à 14 h 30 – salle des fêtes

### AVRIL

- Samedi 2 : marché fermier du Foyer Rural suivi d'un repas à la salle des fêtes, en association avec le Troc Plante de l'Amicale Cormillonne

- Dimanche 10 : thé dansant du Comité des Fêtes à 14 h 30 – salle des fêtes

### MAI

- Dimanche 15 : randonnée du Foyer Rural suivi d'un pique-nique, départ à 9 h du parking des écoles
- Dimanche 15 : bal des Fleurs du Comité des Fêtes à 14 h 30 – salle des fêtes

### JUIN

- Dimanche 12 : brocante du Foyer Rural sur le terrain des Sports à partir de 8 h
- Samedi 18 : gala danse de fin de saison par l'Association « Danses & Vous » à 20 h 30 - salle des fêtes
- Samedi 25 : chorale de Corme-Écluse fait son audition de fin de saison à l'église à 18 h 30
- Samedi 25 : feu de St-Jean suivi d'un bal gratuit à partir de 19 h 30 au terrain des sports

### JUILLET

- Samedi 9 : concours de pétanque de l'Amicale Cormillonne, au terrain des sports
- Dimanche 31 : apéro concert gratuit offert par la municipalité à partir de 18 h 30 sur la place de l'Église, suivi d'un pique-nique sorti du panier

### AOÛT

- Dimanche 7 : brocante et fête de la gastronomie du Comité des Fêtes au terrain des sports, à partir de 8 h

### SEPTEMBRE

- Vendredi 9 : la mairie organise son 3<sup>e</sup> Forum des Associations à la salle des fêtes de 18 h à 20 h.

Pour contacter les Associations :

Comité des Fêtes : 05 46 02 97 85

Foyer Rural : 05 46 02 30 40

Amicale Cormillonne : 05 46 02 35 53

Danses & Vous : 06 09 79 32 87

## GÉNÉRATION MOUVEMENT



L'Amicale Cormillonne se concentre principalement sur la Pétanque. Les différents participants, retraités et non retraités, se retrouvent tous les jeudis après-midi sur les terrains à côté du parking de la salle des fêtes, à partir de 14 h. Depuis la rentrée de septembre, le club propose également des rencontres le mardi après-midi.

Photos souvenirs de la rencontre du 30 septembre 2021, avec tirage à la mêlée (pas d'équipe constituée) qui a réuni 35 personnes des clubs de Cozes et

Corme-Écluse. La journée, entrecoupée par un pique-nique, s'est clôturée par la victoire de Cozes.



Joueur vainqueur avec sa coupe, entouré par les présidents des clubs ainsi que l'ainé des participants âgé de 93 ans.

© Photos Cordes Joël, Amicale Cormillonne.

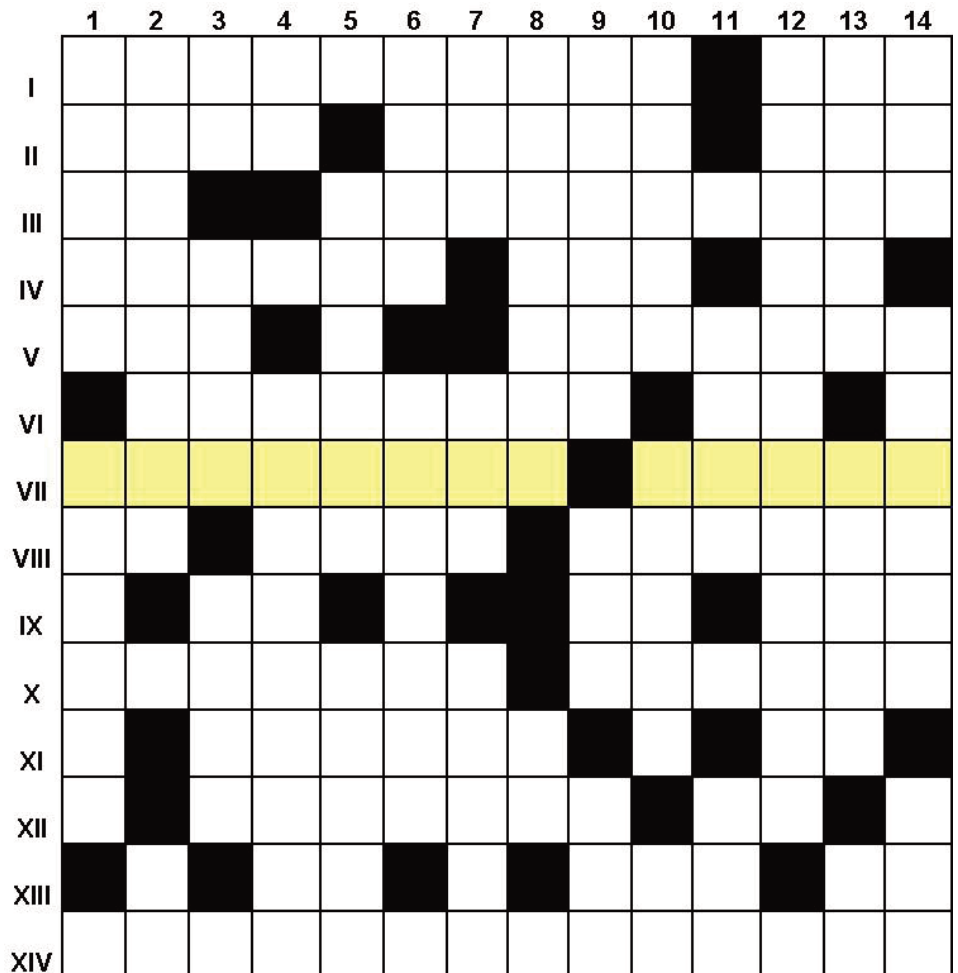
# Connaissez-vous votre commune et ses lieux-dits ?

Le dernier bulletin municipal de juin 2021 vous proposait de (re)découvrir, à travers un jeu de mots fléchés, quelques lieux-dits de Corme-Écluse.

Saurez-vous résoudre cette nouvelle énigme Cormillonne ?

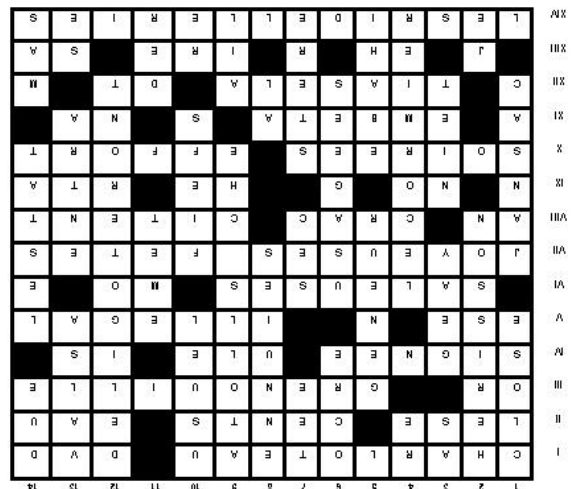
## Horizontal :

- I. La Seudre y ferme son clapet. Le 7<sup>e</sup> art à la maison.
- II. Cause du tort. Peut être pluriel quand il n'est pas suivi. Les Saintongeais l'appellent Eve.
- III. Richesse. On l'entend chanter pour nos voisins du Chay.
- IV. Approuvée officiellement. Arbre à caoutchouc. Impôt sur les sociétés.
- V. Sur la rose des vents. Hors-la-loi.
- VI. Plus nombreuses à Grenoble qu'à Corme-Écluse. Mégaoctet.
- VII. Et à l'année prochaine !
- VIII. Le Nouvel est pour bientôt. Bruit sec. Disent comme.
- IX. Un refus des Anglais. Attire l'attention. Pictural ou scénique, en tout cas dans tous les sens.
- X. Rassemblent les oiseaux de nuit. Précède le réconfort.
- XI. Enquiquina. Interjection d'enfant.
- XII. Mettait au bon diamètre... mais pas à l'endroit. Delirium tremens.
- XIII. Attire l'attention lui aussi. Vieille colère. Pronom possessif.
- XIV. Longue rue, vue sur Grands Champs.



## Vertical :

1. Fermée. Bien caché, entre Cabane et Fossé.
2. Défend bien le jardin : qui s'y frotte... Moi.
3. Caché dans la manche du tricheur. Chez nos voisins les Gexois. Un refus des Russes.
4. Surnommée la Blanche, comme son sel. Logis Cormillon ; et ancien château.
5. Perturbateur. Bouche bée.
6. Pigment ancestral. On les a beaucoup utilisées.
7. Assistant golfeur. Il manque d'eau. Un mètre cube pour la cheminée.
8. Enquiquine. Article arabe.
9. Iles coralliennes. Guevara. Repousse ceux qui ont les dents longues.
10. Pas exceptionnel. Terres de suzerain ; on en dénombre 5 à Corme-Écluse. Connectée à La Rochelle.
11. Diffuse. Raccourcit la petite dernière.
12. Libèreront de ses cordes.
13. Dansa à mille temps. Pénétra. Pronom personnel réfléchi.
14. Chose promise. Alourdît. Ferme provençale.



# Numéros utiles

## SECOURS

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18 / 112</b>
<b>Centre antipoison et de toxicovigilance de Bordeaux</b>	<b>05 56 96 40 80</b>
<b>Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes</b>	<b>114</b>
<b>Numéro d'urgence en mer</b>	<b>196</b>
<b>Police pluri communale Val de Seudre</b>	<b>05 46 02 80 07</b>

## URGENCES SANTÉ

<b>Centre hospitalier de Saintonge</b>	<b>05 46 95 15 15</b>
<b>Centre hospitalier Royan Atlantique</b>	<b>05 46 39 52 52</b>
<b>Clinique Pasteur</b>	<b>05 46 22 22 22</b>
<b>Polyclinique Saint-Georges</b>	<b>05 46 05 07 94</b>
<b>Pharmacie de garde</b>	<b>www.3237.fr</b>
<b>Laboratoire d'analyses SYNLAB Saujon</b>	<b>05 46 02 41 10</b>
<b>Ambulance Delord - Saujon</b>	<b>05 46 02 84 43</b>
<b>Ambulance Fauconnet - Cozes</b>	<b>05 46 90 81 54</b>
<b>Numéro d'urgence enfants disparus</b>	<b>116 000</b>

ou [www.116000enfantsdisparus.fr](http://www.116000enfantsdisparus.fr)  
ou service public

<b>Enfants victimes de maltraitance</b>	<b>119</b>
<b>Prévention suicide de puis le 1<sup>er</sup> octobre 2021</b>	<b>3114</b>
<b>Victimes de violences conjugales</b>	<b>3919</b>
<b>Violences sur les personnes âgées ou ayant un handicap</b>	<b>3977</b>
<b>Numéro d'aide aux victimes</b>	<b>116 006</b>

(d'une agression, d'un vol, d'un cambriolage, de violences physiques ou sexuelles, de harcèlements, de cyber malveillances ou autres infractions, d'accident de la route ou de catastrophe naturelle)

<b>Cancer info service</b>	<b>0 810 810 821</b>
<b>ou la Ligue contre le cancer</b>	<b>0 800 840 839</b>
<b>Problèmes d'addictions (alcool, drogues, tabac...)</b>	<b>0 800 130 000</b>
<b>Sida info service</b>	<b>0 800 840 800</b>

## SERVICES

<b>CARA Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique</b>	<b>05 46 22 19 20</b>
<b>Finances publiques – Maison France Services</b>	
Permanence d'un agent tous les mardis de 9 h à 11 h 45 au CCAS de Saujon, 1 route du Chay	
<b>Espace Emploi formation – CCAS de Saujon</b>	<b>05 46 06 84 22</b>
<b>Démarches administratives</b>	<b>05 46 001 001</b>
aide avec le réseau France Services – ligne directe de 16 h à 20 h du lundi au vendredi	
<b>Délégué défenseur des droits</b>	<b>05 46 97 55 15</b>
<b>Médiateur départemental - La Rochelle</b>	<b>05 17 83 43 00</b>
<b>Médiation familiale – 16 rue Louis de Foix à Royan</b>	<b>05 46 06 44 57</b>
<b>Conciliateur de justice – CCAS de Saujon</b>	<b>05 46 02 66 56</b>
<b>Services à la personne de Saujon : ADMR</b>	<b>05 46 02 44 63</b>
<b>ou HUMA DOM</b>	<b>05 46 06 97 59</b>
<b>Accueil de jour personnes âgées - Résidence Orpéa Sud Saintonge de Saujon</b>	<b>05 46 02 22 99</b>
<b>Assistants sociales sur rendez-vous</b>	<b>05 46 39 60 37</b>
<b>Service urgences et dépannages de l'eau AGUR – Saintes</b>	<b>05 46 94 34 66</b>
<b>Service dépannage EDF – Rochefort</b>	<b>09 726 750 17</b>
<b>Service assainissement collectif CERA pour les urgences 24 h/24</b>	<b>05 46 77 99 17</b>
<b>Refuge les Amis des Bêtes – Médis</b>	<b>05 46 05 47 45</b>
<b>Office de tourisme – Saujon</b>	<b>05 46 08 21 00</b>

## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD 21 - ligne 7 ou 8)

Une voiture taxi vous prend en charge à votre domicile et vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de votre destination à Cozes, Saujon ou Semussac, du lundi au samedi de 8 h à 18 h. Pour cela, il faut préalablement vous inscrire gratuitement auprès de Cara'Bus avec un justificatif de domicile. Agence gare multimodale - 7 place de la Gare à Royan, [www.carabus-bus.com](http://www.carabus-bus.com) rubrique « cara'fil ».

À chaque fois que vous souhaitez utiliser ce service, réservez une demi-journée avant votre déplacement, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h par tél. 0 810 810 977.